

## RAPPORT DU PRESIDENT

Mes chers collègues,

Comme chaque année, votre Assemblée générale, ainsi que vous l'indiquait l'ordre du jour, doit comporter trois parties.

Le traditionnel dîner froid auquel un certain nombre d'entre vous ont bien voulu participer et qui crée l'atmosphère l'ambiance si agréable dans laquelle s'ouvre désormais ces réunions, grâce au dévouement de celles qui veulent bien mettre à notre disposition les locaux ad hoc et en assurer la préparation et l'organisation.

Aussi vous me permettez, avant toutes choses de remercier très sincèrement en votre nom à toutes et à tous la Direction des Langues Orientales et tout spécialement Mme Meuvret, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition cette salle, rendue si commode, pour des réunions de ce genre,

grâce aux transformations auxquelles Mme Meuvret veut bien prendre la peine de faire procéder pour l'adapter à sa temporaire destination ; je remercie non moins chaleureusement Mlle Dollfus qui a assumé avec le dévouement que chacun lui connaît la tâche d'organiser le dîner lui-même et s'est, une fois de plus, révélé maîtresse de maison accomplie.

Vous aurez ensuite la partie administrative proprement dite qu'exigent et l'usage et la loi.

A ce titre, vous entendrez le rapport moral établi comme chaque année aussi par votre Président, le rapport financier établi par votre Trésorière, Mlle Dollfus, auquel je vous demande de prêter une toute particulière attention, ceux enfin des Présidents des quelques groupes ou Sections spécialisées actuellement existantes : Petites et Moyennes Bibliothèques présenté par Mlle Altmayer, Groupe de Lorraine présenté par Mlle Houssay, Bibliothèques des Arts du Spectacle présenté par M. Veinstein.

Vous aurez enfin à procéder à l'élection statutaire d'un Vice-Président en remplacement de M. Surirey de Saint-Rémy dont le mandat vient à expiration et auquel je tiens à dire tous les regrets que nous éprouvons à le voir quitter le Bureau de l'Association, tous nos remerciements aussi pour sa fidèle et utile collaboration à nos réunions et en particulier pour sa si brillante et compétente participation aux réunions de Grenoble et de Caen, auxquelles il a bien voulu accepter de conduire les délégations de l'A.B.F.

Pour le remplacer, votre Bureau propose à vos suffrages la candidature de Mme Aline Puget, professeur à l'Ecole technique des Bibliothécaires et dont chacun connaît la compétence technique toute particulière et l'audience dans le monde des bibliothèques tant français qu'international. Aussi persuadé que vous ne manquerez pas de ratifier notre choix par un vote unanime, je la remercie dès maintenant d'avoir bien voulu accepter de s'associer aujourd'hui, plus étroitement à notre travaux.

Enfin, dans une dernière partie, vous aurez le plaisir, plaisir qui fut cette année bien rare, et que je suis le premier à déplorer, d'entendre un exposé technique et je le sais à l'avance particulièrement intéressant, de M. Pierrot sur les impressions qu'il a rapportées de son récent voyage d'études aux Etats-Unis.

Puisque j'ai parlé tout à l'heure de départ, il me sera permis aussi de dire combien nous regrettons le départ de notre Secrétaire, Mlle Ledoux, qui pour des raisons de santé s'est vue obligée de cesser auprès de nous la collaboration qu'elle nous apportait depuis 1949. Mlle Ledoux était à l'A.B.F. une figure bien connue, mais ce qu'ignorent peut-être ceux qui fréquentent rarement, ou ne fréquentent pas les hautes altitudes où siège le Secrétariat de l'A.B.F., c'est la somme d'inlassable dévouement dont Mlle Ledoux fit preuve à l'égard de notre Association, et cela bien souvent au mépris de son état de santé, et nonobstant les conseils qui lui étaient de

divers côtés prodigués. En votre nom à toutes et à tous et tout particulièrement au nom des Membres du Bureau, je tiens à lui dire toute notre reconnaissance pour tous les services qu'elle nous a rendus.

\*

\*\*

Mes chers Collègues,

En ce qui concerne les activités de l'A.B.F. et tout spécialement sa vie publique, le présent rapport ne vous apprendra rien que vous ne sachiez déjà puisque votre Bulletin d'Informations dont notre Secrétaire général continue à assurer avec l'attention et le soin que vous lui connaissez la régulière parution, vous en a déjà instruit de trimestre en trimestre. A ce sujet, le Bureau de l'A.B.F. tient à adresser des remerciements tout particuliers à Mlle Laureilhe qui, avec beaucoup de soin aussi, a pris la charge des dépouillements bibliographiques qui, pour chacun de nous, s'avèrent particulièrement utiles. A ce sujet, je me permets d'exprimer le désir de voir à l'avenir figurer dans ce Bulletin, dans toute la mesure où le permettront les pages disponibles, un sommaire des périodiques bibliothéconomiques étrangers que nous pouvons, les uns et les autres, recevoir et parmi lesquels certains fort importants ne parviennent pas à l'A.B.F. Pour ma part, j'ai l'intention de remettre, à partir de janvier 1963, à notre Secrétaire général ceux des périodiques allemands essentiels. Si cet inventaire pouvait être régulièrement suivi, il pourrait en fin d'année faire l'objet d'un index matières succinct de nature à apporter à ceux de nos membres qui dans certains cas pourraient en avoir besoin une documentation particulièrement utile.

Sur le plan du Bulletin également, je tiens à vous informer du témoignage que m'a spontanément apporté dans mon bureau le représentant d'une firme annonçant dans le Bulletin de l'A.B.F., en me déclarant, que d'une part cette publicité lui avait amené une clientèle nombreuse et fidèle, au point que sa firme l'avait dès le troisième trimestre 1962, prié de renouveler cette publicité pour 1963 : nous ne saurions donc trop conseiller à nos membres de ne pas manquer de faire savoir soit à leurs fournisseurs, soit aux représentants français ou étrangers qui pourraient les contacter, l'intérêt qu'ils pourraient avoir à confier leur publicité à l'éditeur du Bulletin d'Informations de l'A.B.F.

Comme les années passées, l'A.B.F. a organisé un certain nombre de visites, celle d'abord de la Bibliothèque Mazarine, le 27 mars, au cours de laquelle, le Conservateur en Chef, notre Collègue, M. Jacques Renoult, avec son obligeance habituelle nous fit un large exposé sur l'historique, l'organisation de cette belle Bibliothèque avant de nous en faire visiter les locaux y compris ses vastes magasins.

En décembre dernier, l'A.B.F. était reçue à la Bibliothèque de Versailles, par son Conservateur en Chef, M. Breillat qui, dans une synthèse particulièrement vivante, nous retraça les diverses étapes du développement de

cette Bibliothèque depuis sa création, soulignant tout spécialement les préoccupations techniques de ceux qui au XVIII<sup>e</sup> siècle en avaient conçu les plans et dont, toutes proportions gardées, eu égard aux progrès techniques, feraient bien de s'inspirer certains de nos architectes d'aujourd'hui. Si l'intérêt des auditeurs fut tout particulièrement retenu par la variété et la valeur du fonds récemment légué à la Bibliothèque de Versailles et connue sous le nom de collection Lebaudy, l'importance du travail de dépouillement auquel se livre sur le fonds moderne à l'intention de sa clientèle estudiantine, le personnel de la Bibliothèque, n'échappa pas à l'attention d'un auditoire, qui abusant même quelque peu du chaleureux accueil de M. Breillat, ne craignit pas de s'attarder plus longtemps qu'il n'eut convenu dans ses locaux.

En décembre également, l'A.B.F. organise, à l'Hôtel Lutétia cette fois, son cocktail annuel en l'honneur des Journées d'Etudes organisées par la Direction des Bibliothèques de France. Plus de 80 personnes y assistèrent et des échanges de vues animés purent se poursuivre fort tard dans la soirée, avec nos collègues de province.

Au cours de l'année 1962, l'A.B.F. eut une activité représentative particulièrement importante.

Elle effectue sa sortie annuelle à Caen, le 27 mai 1962 (1). Au cours d'une journée malheureusement trop courte, les participants, au nombre d'une cinquantaine environ, purent grâce à l'extrême obligeance de nos collègues, Mlle Dupasquier et M. Rohou et d'un guide éminent M. de Boüard, doyen de la Faculté, visiter et admirer, et la nouvelle bibliothèque et les principales curiosités de la ville.

Les 28 et 29 mai, l'A.B.F. fut représentée à La Haye, aux cérémonies commémoratives du cinquantenaire de la « *Nederlandse Vereniging van Bibliothecarissen* » par Mlle Noëlle Malclès, déléguée par la Direction des Bibliothèques de France et votre Président.

Notre Secrétaire général, M. Lethève, représenta l'Association aux premières journées, du 52<sup>e</sup> Congrès du « *Verein Deutscher Bibliothekaren* ». L'un de nos vice-Présidents M. Breillat se rendit à Spa pour assister aux journées commémoratives du centième anniversaire de la Bibliothèque communale de cette ville, Mlle Maclès, représentant la Direction des Bibliothèques de France et notre Secrétaire générale adjointe, Mlle Bossuat, se rendirent à Neuchâtel où l'A.B.F. avait été invitée par nos confrères suisses. A la suite d'épreuves de capacité sur la teneur desquelles elles se montrèrent fort discrètes, nos délégués en rapportèrent un brevet d'intronisation comme « *Gentilles dames de la Clef du Château de Boudry* », délivré par la noble Compagnie des vignolants de Neuchâtel.

---

(1) Voir **Bulletin d'Information de l'A.B.F.**, novembre 1962, p. 183.

L'A.B.F. enfin prit une large part aux travaux de la 28<sup>e</sup> session annuelle de la F.I.A.B. à Berne ; M. J. Cain, Directeur général des Bibliothèques de France et Vice-Président de la F.I.A.B. et M. Poindron, Conservateur en Chef à la Direction des Bibliothèques de France assistèrent aux premières journées. La délégation de l'A.B.F. proprement dite était composée de son Président, de M. Lethève, Secrétaire général, de M. Breillat, Vice-Président, de M. Maurice Piquard et de Mme Duprat, ces trois derniers respectivement Présidents des Commissions du livre ancien, de la formation professionnelle et des périodiques, M. Bleton avait été chargé par la Direction des Bibliothèques de France de suivre les travaux de la Commission des constructions de bibliothèques.

Comme antérieurement indiqué, l'A.B.F. a déploré cette année que faute de conférenciers, le programme de ses réunions trimestrielles ne put comporter d'exposés généraux qui apportent toujours des matériaux d'information utiles à exploiter et à ce titre profitables à chacun d'entre nous.

Nous n'en sommes que plus reconnaissants aux efforts déployés par les bureaux de nos Sections spécialisées actuellement constituées, Petites et Moyennes Bibliothèques, Groupe de Lorraine, Bibliothèques des Arts du Spectacle pour animer leurs réunions et journées de travail et dont ils vous donneront dans quelques instants par leurs rapports un aperçu détaillé.

Il me sera permis par contre de déplorer que la constitution des trois sections particulièrement importantes pour nous, envisagées depuis fort longtemps : Bibliothèques administratives, Bibliothèques d'Etudes et de Documentation n'ait pas, semble-t-il du moins, avancé d'un pas. Nous n'en conservons pas moins l'espoir de voir ceux qui sont tout naturellement désignés pour les animer, rassembler autour des deux équipes décidées à se pencher sur des problèmes d'une actualité particulièrement brûlante, quand on sait les services que les usagers demandent aujourd'hui aux Bibliothèques dans le domaine de l'investigation et de la recherche, comme par ailleurs les efforts déployés de divers côtés pour faire une place toute spéciale à la lecture, au livre et au périodique dans l'éducation des jeunes, qu'il s'agisse du loisir ou de la formation professionnelle.

Nous pensons aussi, comme nous le disions déjà l'année dernière, que cette indiscutable lacune dans nos activités, qui ne manque pas de se répercuter sur les services que pourrait rendre notre Association à l'ensemble de la profession et qu'elle ne rend pas, est due aussi pour une bonne part à l'apparente désaffection, au manque d'intérêt dont paraissent faire preuve les jeunes à l'endroit de l'A.B.F. à laquelle ils pourraient apporter d'utiles suggestions et dont ils représentent en fait les membres de demain. Il leur paraît en général suffisant de se grouper dans des amicales, essentiellement ou presque, oserai-je dire, de promotion plus que de profession, dont nous sommes les tout premiers à comprendre l'intérêt, mais qui ne sauraient en aucun cas se substituer à l'Association interprofessionnelle que veut être et est en fait l'A.B.F. Il y eut de tout temps une Association amicale des anciens

élèves de l'Ecole des Chartes, ce qui n'a pas empêché les Chartistes, bibliothécaires, de s'inscrire nombreux à notre Association et d'en diriger même la plupart du temps les travaux. Je ne vous cacherais point qu'il nous est pénible de constater que sur plus de 220 noms figurant au dernier annuaire du D.S.B., 50 à peine sont inscrits à l'A.B.F. ; je n'ai pas d'annuaire du C.A.F.B. ; celui de l'Ecole des Bibliothécaires est trop ancien pour qu'il me soit possible d'apporter ici des chiffres valables mais je ne crois pas me tromper beaucoup en avançant que la proportion des inscrits doit être la même proportion.

Ceux qui demeurent à l'écart de nos activités et partant les empêchent d'être ce qu'elles pourraient être, ou voudraient être, ne pensent peut-être pas au fait, que comparées à celles dont disposent les Associations étrangères, les ressources matérielles dont nous disposons nous contraignent à restreindre le travail de notre Secrétariat, donc des services possibles à rendre, limitent nos possibilités d'accueil et de contacts plus larges avec nos collègues de l'étranger, obstacles qu'atténuerait sensiblement les rentrées des cotisations accrues.

Sans doute cette année, notre Association a-t-elle enregistré 70 inscriptions nouvelles, ce qui porte le chiffre de nos membres à plus de 850 — notre Trésorière vous donnera tout à l'heure, toutes précisions à ce sujet — mais c'est en réalité peu, eu égard à l'effectif sur lequel nous devrions normalement pouvoir compter.

Aussi n'en devons-nous être que plus reconnaissants à ceux qui comprenant l'utilité de notre raison d'être, l'intérêt des services que nous pouvons rendre, veulent bien continuer, par un effort souvent accru, à nous apporter l'aide matérielle dont nous avons besoin. C'est pourquoi en votre nom à toutes et à tous, je tiens à dire une fois encore ici notre profonde reconnaissance à M. le Directeur général des Bibliothèques de France qui a tenu à faire augmenter sensiblement cette année, la subvention qui sur sa demande nous est accordée par le Ministère de l'Education Nationale, à M. le Représentant des Affaires Culturelles au Conseil général de la Seine et au Conseil Municipal de la Ville de Paris et enfin à M. le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports qui a bien voulu cette année pour la première fois, mettre à la disposition de notre Section des Petites et Moyennes Bibliothèques, une somme importante nécessaire à l'extension de son activité.

Aussi en présence de ces gestes, qui témoignent de l'intérêt que nous portent les pouvoirs publics, aimerions-nous que celles et ceux qui aujourd'hui exercent une quelconque fonction de responsabilité auprès des organismes de formation ou d'amicales de jeunes bibliothécaires, dans quelque direction que ce soit, veuillent bien, autour d'eux, faire comprendre de quel prix et aussi de quel poids pourrait être pour nous demain le concours de leurs membres ou élèves s'ils voulaient bien nous l'apporter d'une façon massive. Nous ne doutons pas que l'action aussi bien intérieure qu'extérieure de l'A.B.F. puisse en être transformée.

H. MARTY.